



Demande de Certificat d'urbanisme



N° 13410*05

Vous pouvez utiliser ce formulaire si :

- vous souhaitez connaître les règles applicables en matière d'urbanisme sur un terrain.
- vous souhaitez savoir si l'opération que vous projetez est réalisable.

Cadre réservé à la main de lieu du projet

C U 0 2 1 5 5 6 2 2 8 0 0 0 2
Dpt Communes Année N° de dossier

La présente demande a été reçue et traitée
le 15/04/2014
de la mairie
Jean-Luc Laflège
Maire de la mairie et signature du receveur

1 - Objet de la demande de certificat d'urbanisme

a) Certificat d'urbanisme d'information

Indique les dispositions d'urbanisme, les limitations administratives au droit de propriété et la liste des taxes et participations d'urbanisme applicables au terrain.

b) Certificat d'urbanisme opérationnel

Indique en outre si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

2 - Identité du ou des demandeurs

Ce demandeur sera le titulaire du certificat et destinataire de la décision.
Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire.

Vous êtes un particulier

Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

Vous êtes une personne morale

Dénomination : ÉTAT - DRFIP de BFC et de la Côte-d'Or

Raison sociale : Pôle de Gestion Domaniale de BFC

N° SIRET : _____ Type de société (SA, SCI,...) :

Représentant de la personne morale : Madame Monsieur

Nom :

Prénom :

3 - Coordonnées du demandeur

Adresse : Numéro : 25

voie : Rue de la Bourdonnée

Lieu-dit :

Localité : Dijon

Code postal : 21047 BP : _____ Cedex : _____

Téléphone : 0380286861

indiquez l'Indicatif pour le pays étranger : _____

Si le demandeur habite à l'étranger : Pays :

Division territoriale :

J'accepte de recevoir par courrier électronique les documents transmis en cours d'instruction par l'administration à l'adresse suivante : drfip21.pole-gestion-domaniale@dgfip.finances.gouv.fr

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

4 - Le terrain

Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet.

Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire.

Adresse du (ou des) terrain(s)

Numéro :

Voie :

Lieu-dit : Le Folleau

Localité : Saint-Léger-Triey

Code postal : 21270 BP : _____ Cedex : _____

Références cadastrales¹ : (si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez renseigner la fiche complémentaire page 3) : Préfixe : _____ Section : _____ Numéro : _____

Superficie totale du terrain (en m²) : 1 296 m² + 2 093 m² = 3 389 m²

5 - Cadre réservé à l'administration - Mairie -

Articles L.111-11 et R.410-13 du code de l'urbanisme

État des équipements publics existants

Le terrain est-il déjà desservi ?

Équipements :

Voirie : Oui Non Eau potable : Oui Non Assainissement : Oui Non Individuel →Électricité : Oui Non

Observations :

Assainissement voirie avec
- Syndicat des Eaux et
de l'assainissement de
Bourgogne & Franche-Comté
4 rue du Mont à Bellereux 21310

État des équipements publics prévu

La collectivité a-t-elle un projet de réalisation d'équipements publics desservant le terrain ?

Équipements	Par quel service ou concessionnaire?		Avant le
Voirie	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Eau potable	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Assainissement	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	
Électricité	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input checked="" type="checkbox"/>	

Observations :

6 - Engagement du (ou des) demandeurs

Je certifie exactes les informations mentionnées ci-dessus.

Direction régionale des Finances publiques
de Bourgogne-Franche-Comté
et du département de la Côte-d'Or
Division des missions domaniales
25 rue de la Boudronnée
21047 DIJON CEDEX

À Dijon

Le : 14/04/2022



Signature du (des) demandeur(s)

Votre demande doit être établie en **deux exemplaires** pour un certificat d'urbanisme d'information ou **quatre exemplaires** pour un certificat d'urbanisme opérationnel. Elle doit être déposée à la mairie du lieu du projet.

Vous devrez produire :

- un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ;
- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Pour permettre l'utilisation des informations nominatives comprises dans ce formulaire à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :

Références cadastrales : fiche complémentaire

Si votre projet porte sur plusieurs parcelles cadastrales, veuillez indiquer pour chaque parcelle cadastrale sa superficie ainsi que la superficie totale du terrain.

Préfixe : Section : D Numéro : 1 6 2

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 1.296 m².....

Préfixe : Section : D Numéro : 1 6 8

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) : 2.093 m².....

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :

Préfixe : Section : Numéro :

Surperficie de la parcelle cadastrale (en m²) :



MINISTÈRE CHARGÉ
DE L'URBANISME

Note descriptive succincte du projet

Vous pouvez vous aider de cette feuille pour rédiger la note descriptive succincte de votre projet lorsque la demande porte sur un certificat d'urbanisme indiquant, en application de l'article L. 410-1 b, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de l'opération projetée.

Description sommaire de l'opération projetée (construction, lotissement, camping, golf, aires de sport ...)

Cession de la maison forestière de Pont-Bourdin cadastrée D162 et d'une partie de son terrain de service. Le terrain de service est cadastré D165 et sera divisé en D168 et D169. Le DMPC sera publié concomitamment à l'acte de cession. La future parcelle D169 restera propriété de l'État tandis que la parcelle D168 sera vendue.

Si votre projet concerne un ou plusieurs bâtiments

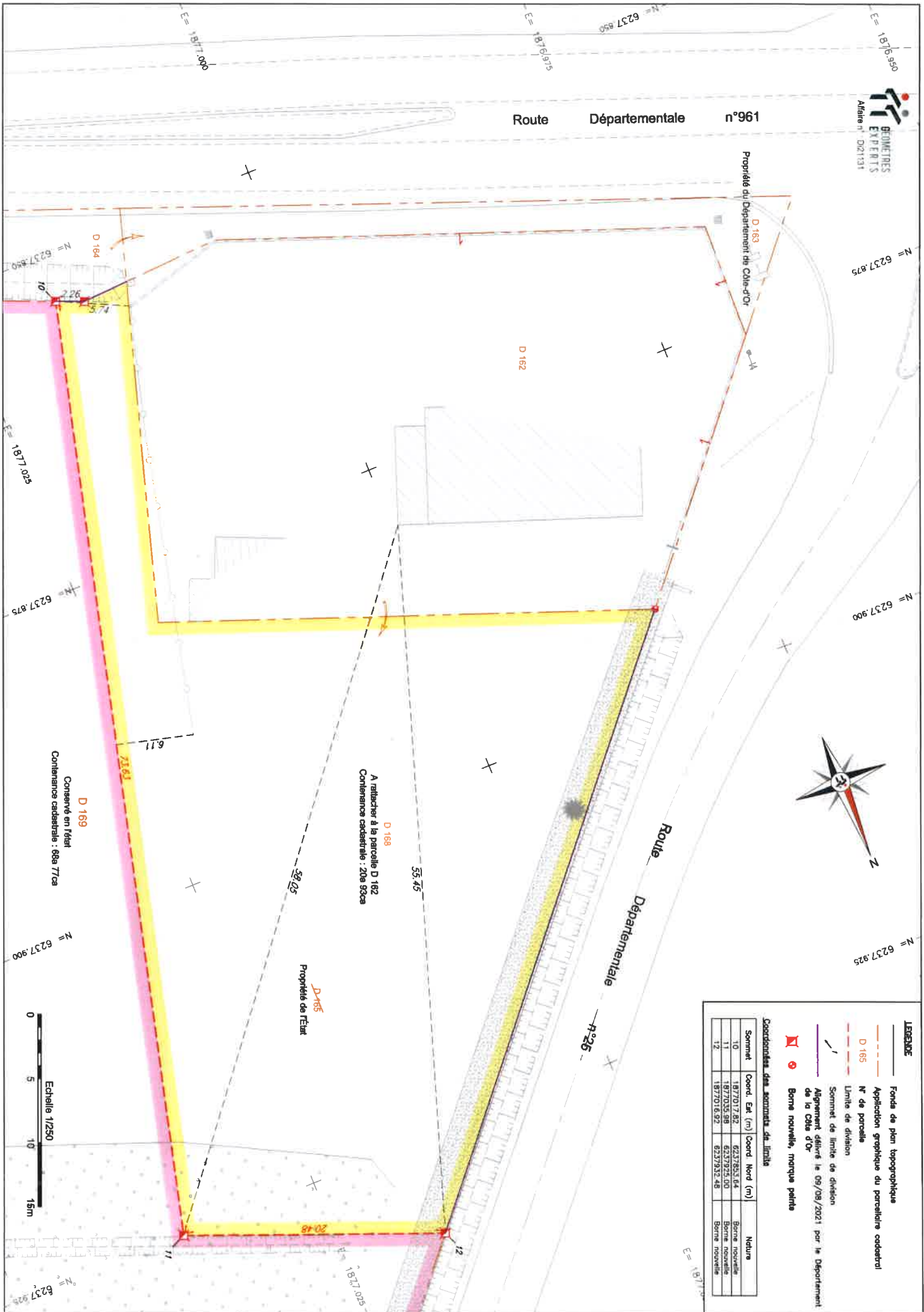
- indiquez la destination, la sous-destination et la localisation approximative des bâtiments projetés dans l'unité foncière :

- Indiquez la destination et la sous-destination des bâtiments à conserver ou à démolir :

Vous pouvez compléter cette note par des feuilles supplémentaires, des plans, des croquis, des photos. Dans ce cas, précisez ci-dessous la nature et le nombre des pièces fournies.

Route Départementale n°961

Propriété du Département de Côte-d'Or



LEGENDE

- Fond de plan topographique
- Application graphique du parcelaire cadastral
- N° de parcelle
- Limite de division
- Sommet de limite de division
- Alignement délivré le 09/08/2021 par le Département de la Côte d'Or
- Borne nouvelle, marque peinte

Coordonnées des sommets de limite

Sommet	Coord. Est (m)	Coord. Nord (m)	Nature
10	1877017,82	6237855,64	Borne nouvelle
11	1877025,98	6237925,00	Borne nouvelle
12	1877016,92	6237932,48	Borne nouvelle



Agence DIJON
 64B rue Sully
 21000 DIJON
 Tél. 03 80 46 52 33
 bourgogne@tge.fr
 RESPONSABLE : HUGO RACINAY
 INSCRIPTION A L'ORDRE SOUS LE N°06267

CLIENT

ONF
 Mme Fanja RANDRIAMANANTENA
 14 rue Gabriel plançon
 25010 BESANCON Cedex

AFFAIRE D:21131

Commune de SAINT-LÉGER-TRIEY
 Lieudit "Le Folleau"
 Parcelle D n°165
 Propriété de l'État

PLAN DE DIVISION

Echelle : 1/250

Parcelles D n°168 et 169 issues de la
 parcelle mère D n°165 (DMPC n°143A)



DI21131.dwg

INDICE	DATE	MODIFICATIONS	DESSINE PAR	VERIFIE PAR
1	08/09/2021	Première Emission	JuG	HR
2	11/02/2022	Mise à jour de la numérotation des parcelles cadastrales (DMPC n°143 A)	JRe	HR

OBSERVATIONS & NOTA

Système de coordonnées planimétriques : RGF93-CC47. Rattachement via le réseau Teria.

Relevés effectués le 29/04/2021.

Application graphique du parcellaire cadastral réalisée à titre indicatif. Les limites de propriété devront être déterminées par bornage contradictoire avec les propriétaires riverains ou délimitation du domaine public.

Département :
COTE D'OR

Commune :
SAINT-LEGER-TRIEY

Section : D
Feuille : 000 D 01

Échelle d'origine : 1/5000
Échelle d'édition : 1/1500

Date d'édition : 20/12/2021
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC47
©2017 Ministère de l'Action et des
Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Le plan visualisé sur cet extrait est géré
par le centre des impôts foncier suivant :
DIJON
25 Rue de la Boudronnée B.P. 1549
21047
21047 DIJON CEDEX
tél. 03 80 28 66 48 - fax 03 80 28 68 25
sdif.dijon@dgifp.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

